

8 février 1962 - 8 février 2026

Commémoration du 64^{ème} anniversaire du massacre au métro

Charonne

La manifestation contre les attentats et crimes de l'OAS (Organisation de l'Armée Secrète) et pour la paix en Algérie est sauvagement réprimée par la brigade spéciale de la police placée sous l'autorité directe du préfet de police Maurice Papon.

Il sera dénombré 9 morts (9 travailleurs syndiqués à la CGT dont 8 étaient membres du Parti Communiste Français) et des centaines de blessé-e-s.

La veille de cette manifestation, le 7 février 1962, (après des centaines d'attentats et d'assassinats...) dix plasticages de l'OAS résonnent dans Paris.

Dix personnalités favorables à l'autodétermination du peuple algérien sont visées, parmi lesquelles Raymond Guyot dirigeant du PCF (dont l'épouse fut blessée), André Malraux, ministre de la culture (absent, et c'est une fillette de 4 ans, Delphine Renard, proche de son domicile qui est grièvement blessée et deviendra aveugle), Vladimir Pozner écrivain (blessé).

En riposte, une manifestation est annoncée pour le 8 février 1962 à l'appel des syndicats CGT, CFTC, UNEF, FEN et SNI de Seine et Oise. Des partis politiques PCF, PSU et le Mouvement de la Paix s'y associent.

Des dizaines de milliers de personnes descendent pacifiquement dans la rue aux cris d'OAS assassin, paix en Algérie.

Au moment de la dislocation le plus important cortège, au carrefour du métro Charonne, subit l'agression sauvage de la brigade spéciale de la police, qui a une volonté manifeste de tuer.

Le 13 février 1962, un million de personnes venues de l'ensemble de la région parisienne et de province assistent aux obsèques des victimes du 8 février dans un immense défilé de la place de la République au cimetière du Père Lachaise.

Le lendemain, les négociations reprennent avec le GPRA et aboutissent aux accords d'Évian le 19 mars 1962. Soixante quatre ans après la République française doit reconnaître le caractère criminel de la répression, par les forces de l'ordre sous l'autorité du préfet de police Maurice Papon, de Roger Frey ministre de l'intérieur et de Michel Debré Premier ministre.

Le 8 février 2022 le Président de la République, dans un communiqué, a fait un petit pas qui ne saurait satisfaire la justice et la vérité. La reconnaissance des responsabilités de l'État dans ces crimes doit être reconnue.



Daniel Fery



Jean-Pierre Bernard



Anne-Claude Codeau



Fanny Dewerpe



Suzanne Martorell



Edouard Lemarchand



Raymond Wintgens



Maurice Pochard



Hyppolite Pina

Lundi 9 février 2026

**Hommage aux neuf victimes de la répression sauvage du 8 février 1962
lors de la manifestation contre l'OAS et pour la paix en Algérie.**

11h30 : Métro Charonne - Place du 8 février 1962 : Dépôt de gerbes auprès des plaques dans le métro avec prise de parole de **Arnaud Mocquet** - Secrétaire Général de la CGT Ratp Métro-RER, de **Ian Brossat** - Sénateur de Paris pour le PCF, de **Vincent Gautheron** - Secrétaire Général de l'Union Régionale CGT Île-de-France, sous la présidence du Comité Charonne.

13h00 : Cimetière du Père Lachaise : Dépôt de gerbes.

Comité vérité et justice
Charonne



1961-1962

Depuis des mois, les tueurs de l'O.A.S frappent en toute impunité, multipliant les attentats, entretenant un climat de peur, de violence. Les manifestations sont interdites, on tente de museler la presse progressiste, on porte atteinte au droit de réunion, de grève, la répression policière est féroce.

17 octobre 1961

Le 17 octobre 1961, à la suite d'une manifestation, plus de 100 travailleurs algériens sont assassinés à Paris et en banlieue.

7 février 1962

A Paris, en plein après-midi, dix nouveaux attentats secouent la capitale. Sont visés des personnalités politiques, des journalistes, des écrivains, des universitaires.

Les Unions Départementales CGT de la Seine et Seine-et-Oise décident le soir même de riposter et provoquent une réunion de toutes les organisations syndicales, politiques, étudiantes désireuses de s'opposer au fascisme de l'OAS.

Les organisations parisiennes du PCF, de la CFTC, de l'UNEF, du SNI et de la FEN de Seine et Oise, du SGEN, du PSU, la jeunesse Communiste, la jeunesse Socialiste Unifiée et le Mouvement de la Paix décident d'une manifestation pour le lendemain 8 février à 18h30 – Place de la Bastille.

8 février 1962

60.000 manifestants en plusieurs cortèges calmes et pacifiques défilent autour de la Bastille.

Alors que la dislocation est annoncée, des brigades spéciales d'intervention

chargent sans motif avec une brutalité et une sauvagerie inouïes le cortège du Boulevard Voltaire à la hauteur du métro Charonne.

Des centaines de manifestants sont sauvagement matraqués, jetés à terre, refoulés dans la bouche de métro. Sur la foule entassée, les policiers jettent des grilles d'arbres en fonte, les manifestants sont pourchassés jusque dans les couloirs d'immeubles, les cafés.

Tard dans la soirée on apprend qu'il y a des morts. 8 dont 3 femmes et un adolescent de 15 ans, 250 blessés dont une centaine grièvement atteints. Un mois et demi après succombe à ses blessures une 9ème victime.

9 février 1962

La CGT riposte au drame de Charonne et lance un appel à la grève nationale. Les 10, 11, 12 des actions, des protestations se multiplient. Toutes les organisations syndicales décident de faire du 13, jour d'obsèques, une journée nationale de grève et de manifestations.

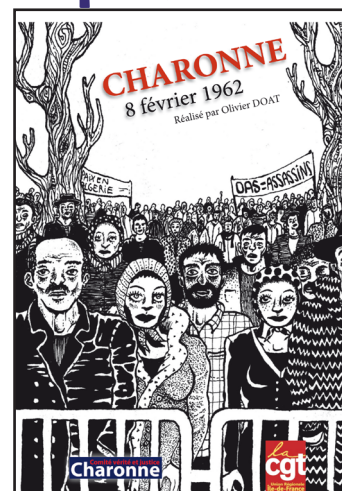
13 février 1962

En Région parisienne, toute activité est interrompue, un million de personnes rendent hommage aux victimes, dans une grande et imposante manifestation de la place de la République au cimetière du Père Lachaise.

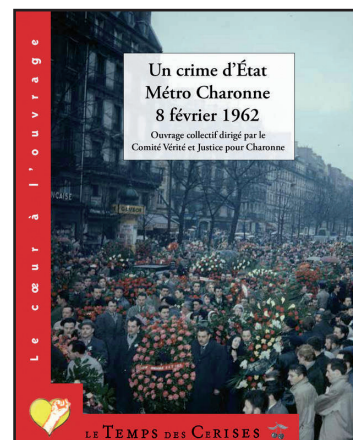
Ils avaient pensé briser la volonté des travailleurs par le meurtre et c'est tout un peuple qui se dresse. C'est un solennel et ferme avertissement.

Les martyrs de Charonne ne sont pas morts en vain.

Pour aller plus loin



Le film réalisé pour le 50^{ème} anniversaire



Un Livre témoignage édité en 2016

Et aussi le livre d'Alain Dewerpe : «Charonne 8 février 1962. Anthropologie d'un massacre d'état», édité chez Folio histoire.

Comité vérité et justice
Charonne

Bulletin d'adhésion 2026

Nom:

Prénom:

Adresse:

Téléphone :

E-mail :

Je soutiens le Comité Charonne et je verse : **10 euros** **15 euros** **Autre montant**

Chèque à établir à l'ordre de : **Comité vérité & justice pour Charonne.**

Comité vérité et Justice pour Charonne - Case 455 - 263 rue de Paris 93514 Montreuil cedex